

**Ordre du jour / Réunion extraordinaire**

**Mardi, le 25 mai à 18 h 30**

- 1 Ouverture de l'assemblée
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 632-2019 sur la gestion contractuelle
- 4 Dépôt projet de règlement - Règlement modifiant le règlement 632-2019 sur la gestion contractuelle
- 5 Adoption – Règlement 656-2021 sur les marchés publics
- 6 Entente marché public / Chambre de Commerce au Cœur de la Montérégie – Édition 2021
- 7 Travaux lignage – Réseau routier local
- 8 Période de questions relative à la séance
- 9 Levée de l'assemblée